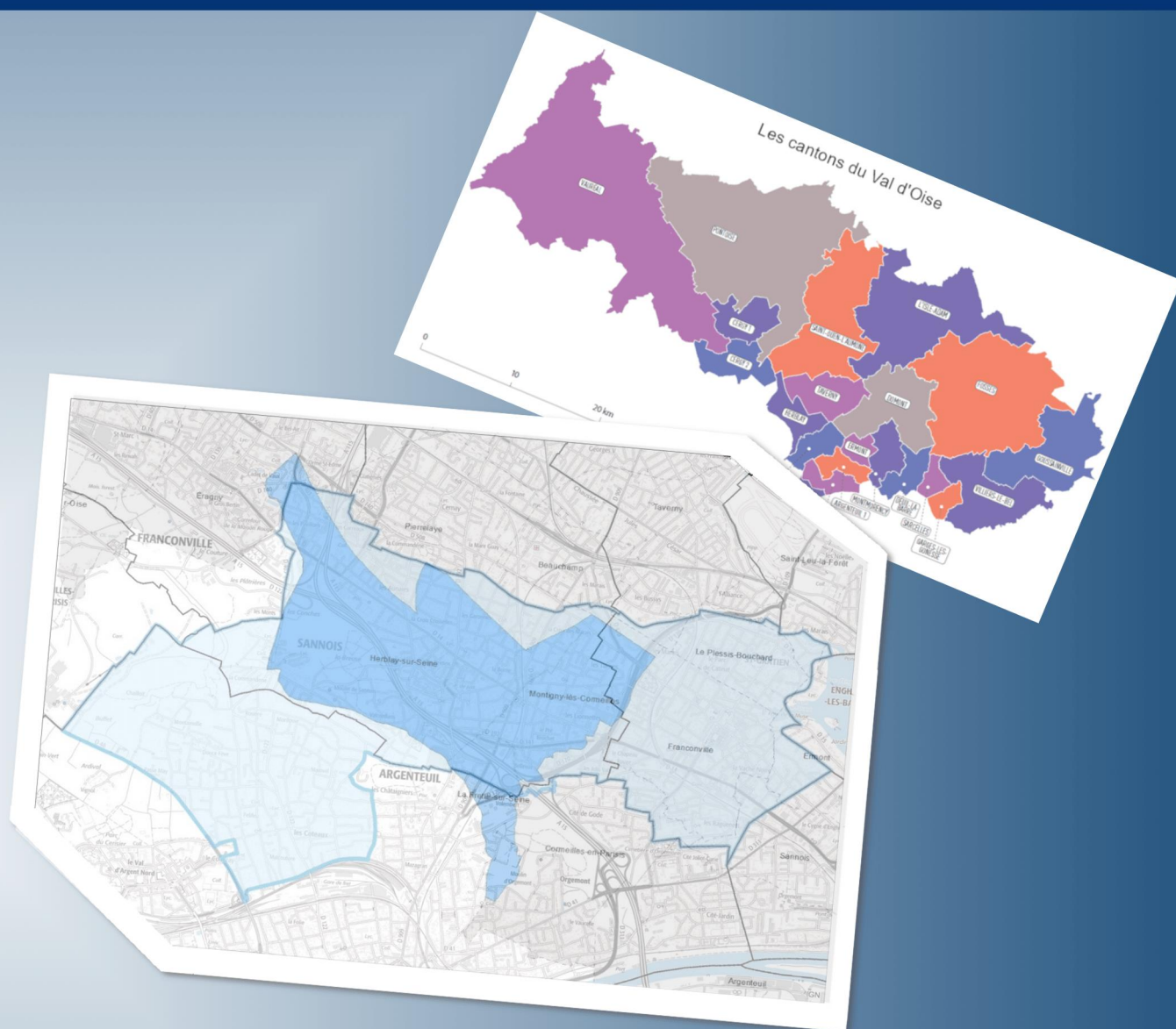


Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiers

DOSSIER CANTONAL D'HERBLAY-SUR-SEINE



Année 2020

Table des matières

1 - PRESENTATION DU CANTON.....	3
2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON	4
3 - LOGEMENT	11
4 - ENVIRONNEMENT	12
5 - INFRASTRUCTURES	15
6 - TRANSPORTS	17
7- EDUCATION.....	30
8 - CULTURE – LOISIRS	33
9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	38
10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	40
11 - GRANDS PROJETS METROPOLITAINS	41
12 - JEUNESSE / PREVENTION SECURITE	46
13 - SPORTS	47
14 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL.....	48
15 - AIDE AUX COMMUNES.....	49
LISTE DES ANNEXES	52



1 - PRESENTATION DU CANTON

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Madame Jeanne DOCTEUR
Monsieur Philippe ROULEAU

COMPOSITION DU CANTON

Communes d'Herblay-sur-Seine, La Frette-sur-Seine et Montigny-lès-Cormeilles

INTERCOMMUNALITES

CA Val Parisis

SUPERFICIE – POPULATION TOTALE – DENSITE

18,8 km²
56 157 hab (DGF 2020)
2 987 hab/km²

ELEMENTS MARQUANTS :

- **Enfance :**

Emménagement de la PMI dans de nouveaux locaux en Août 2020 (2 Avenue Philippe Seguin – Herblay) et ouverture au public en Septembre 2020.

- **Handicap :**

Le projet de reconstruction - réhabilitation du foyer du Grand Cèdre à Montigny les Cormeilles est en cours de réalisation.

- **Grand projet métropolitains : Axe Seine :**

Réalisation de l'intégralité du jalonnement des sections valdoisiennes de l'itinéraire provisoire de La Seine à Vélo durant l'été 2020.

Inauguration le 23 mai 2021 de l'itinéraire interdépartementale La Seine à Vélo.

- **Grand projet métropolitains : Projet forestier de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt :**

En 2020, le SMAPP est propriétaire de près de 450 ha sur son périmètre d'intervention et 10 hectares ont été plantés sur les communes de Saint-Ouen l'aumône, Frépillon et Méry-sur-Oise.

Fin 2020, 30 hectares sont plantés sous la maîtrise d'œuvre de l'ONF ce qui représente environ 62 000 arbres d'essences diversifiées (une trentaine d'essences).

- **Subventions accordées en 2019 dans le cadre du Guide des Aides : 41 657 €**



2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Cf. **Annexe 1** : carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social.

Le canton est couvert par les Territoires d'intervention sociale d'Herblay sur Seine (3 communes : Herblay sur Seine, Montigny les Corneilles, la Frette sur Seine).

2.1 Social

Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale –TISMS :

L'organisation du Territoire repose sur 2 sites : 2 antennes.
L'équipe SSD se compose de 18 agents.

Indicateurs d'activité :

Communes	Bénéficiaires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Herblay-sur-Seine	661	859	29,95 %
La Frette-sur-Seine	42	59	40,48 %
Montigny-lès-Corneilles	692	718	3,76 %

Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 1 636 (soit 4,27 % des 38 302 allocataires du département) soit une évolution de + 12,59 % par rapport à N-1 pour le canton et +13,94 % pour le département.

2.2 Enfance-Santé-Famille

Organisation territoriale des services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et de Protection maternelle et infantile (PMI) :

Herblay, La Frette-sur-Seine et Montigny-lès-Corneilles appartiennent au territoire d'Intervention Sociale et Médico-Sociale d'Herblay qui couvre également les communes de Beauchamp, Corneilles en Parisis, Pierrelaye et Sannois.

Le TISMS est situé 6 rue Romy Schneider à Herblay.
L'encadrement PMI et l'équipe ASE y sont installés.

Des équipes pluridisciplinaires de l'ASE et de PMI interviennent sur l'ensemble du Territoire.

2.2.1 Aide sociale à l'enfance

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- Assure le traitement des situations d'enfance en danger ;
- Met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires ;
- Instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc...

En complément de l'équipe territorialisée qui compte 9 agents, le service de l'ASE comprend également une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes ; une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge :

- Du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément ;
- De l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

Indicateurs d'activité :

Nombre d'informations préoccupantes	2019	2020
HERBLAY SUR SEINE	101	99
LA FRETTE SUR SEINE	4	10
MONTIGNY LES CORMEILLES	110	64
Total	215	173
Total départemental	4595	3864

Canton	Années de référence	Nbres de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection					
		Exercée à domicile	Dont MNA	Dans le cadre d'un placement	Dont MNA	En famille d'accueil	Dont MNA
Herblay	2019	127	2	183	8	18	1
	2018	115	3	119	51	26	6
TOTAL DEPT	2019	242	5	302	59	255	2
	2018	2463	49	2468	757	648	42

Indicateurs 2020 non disponibles

MNA : mineur non accompagné

Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :

Total des aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) : 182 aides pour un montant de 33 259 € (Sur un total départemental de 2764 demandes, soit 582 678 €).

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

Aucun ESSMS de compétence départementale pour l'enfance n'est implanté dans le canton.

2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance

L'équipe de PMI et de planification et d'éducation familiale assure une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans.

Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréer et de former les assistantes maternelles.

Sur le canton, les professionnels assurent les activités au travers de 2 centres :

- **1 centre avec une activité de Protection Maternelle et Infantile** à Montigny-lès-Cormeilles, en gestion municipale. 6 agents y travaillent. ;
- **1 Centre avec une activité de Protection Maternelle et Infantile et de planification familiale** à Herblay, en gestion départementale. 10 agents y travaillent.

(Le nombre d'agents n'est pas le reflet des équivalents temps plein réels sur les centres car certains professionnels sont contractuels, vacataires ou peuvent travailler sur plusieurs centres).

Indicateurs d'activité 2018 sur le canton (2019 et 2020 non disponibles) :

Protection infantile :

- Nombre de séances : 516
- Nombre d'actes : 3380
- Enfants vus en consultation : 1055
- Enfants vus en permanence : 525

Protection maternelle :

- Nombre de séances : 108
- Nombre d'actes : 219
- Nombre de femmes vues en consultation : 73
- Nombre de femmes vues en entretien : 36

Planification familiale :

- Nombre de séances : 85
- Nombre d'actes : 182
- Nombre de personnes vues en consultation : 107
- Nombre de personnes vues en entretien : 28

Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019 :

(Chiffres consolidés pour 2020 non disponibles) :

- Nombre de places en crèche en 2019 : 439 (395 en 2018).
- Nombre d'assistantes maternelles en 2019 : 378 (305 en 2018)
- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 60,1 (50,7 en 2018).

Communes	Enfants moins de 3 ans	Nombre AM*	Capacité d'accueil AM	Nombre EAJE**	Nombre de places d'accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
La Frette-sur-Seine	161	10	28	1	40	68	42,2
Herblay-sur-Seine	1308	212	674	6	228	902	69
Montigny-lès-Cormeilles	1137	156	426	4	171	597	52,5

*AM : assistante maternelle

**EAJE : établissement d'accueil de jeunes enfants

Problématiques du secteur au niveau de la PMI :

Montigny-Lès-Cormeilles :

Locaux toujours inadaptés pour l'équipe, la sage-femme ne peut pas examiner les femmes enceintes, les bureaux sont exigus.

Projet de redéploiement de la PMI et du Service social départemental sur Montigny-Lès-Cormeilles à l'étude depuis de nombreuses années. La réalisation de ce projet permettrait de réintégrer le centre de

planification familiale qui a dû être fermé lors des travaux de réhabilitation de la résidence. Centre qui répondrait aux besoins d'une population peu mobile. Projet d'extension de la structure d'accueil collectif municipale toujours en attente.

Herblay :

Emménagement dans les nouveaux locaux en Août 2020 (2 Avenue Philippe Seguin – Herblay) et ouverture au public début Septembre 2020.

2.2.3 Santé Publique

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF : **3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS)** : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- Le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- La lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- La vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

Un pôle des actions Hors les Murs (HLM) rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens. L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs.

Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Le CDDS rattaché au canton est situé au 11-13 rue Jean Lurçat à Argenteuil.

L'équipe de professionnels est pluridisciplinaire et se compose d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

Au CDDS d'Argenteuil : 7 agents temps plein, 5 médecins et 3 psychologues en ETP consultation.

Indicateurs d'activité du CDDS d'Argenteuil (Données au 30 novembre 2020, année 2020) :

- 253 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 443 consultations ;
- 201 dépistages du VIH ont été effectués dont 1 était positif ;
- 150 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 1 était positif ;
- 1129 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose ;
- 35 patients ont été pris en charge et suivis (17 tuberculoses maladies et 18 Infections à Tuberculose Latente) ;
- 507 personnes ont été vaccinées dont 353 vaccinations BCG ;
- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, ont eu lieu :
 - 234 entretiens infirmiers,
 - 319 entretiens psychologiques.

Baisse significative dans toutes les activités en raison du SRAS covid-19 (SRAS-COV-2 pour Syndrome Aigu Respiratoire Sévère). Le centre est resté ouvert durant la période de printemps 2020. Les activités suivantes sont restées ouvertes :

- CeGIDD : consultations téléphoniques et physiques ;
- suivi des bénéficiaires de RSA par lien téléphonique ;
- tuberculose : consultations physiques.

L'effet mesures barrières pourrait être une explication à la baisse des contaminations de la tuberculose.

Problématiques du secteur au niveau de la santé :

- Population précaire avec des difficultés d'accès aux soins ;
- Difficultés de suivi des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en particulier lorsqu'ils changent de départements ;
- Public qui intègre le parcours santé de tous âges avec notamment des problèmes de logement, qui nuisent à un suivi de santé régulier et de reconnaissance de handicap ;
- Difficultés liées à la langue : personnes qui parlent très peu l'anglais à sollicitation d'ISM (interprétation, traduction) : interprétariat par téléphone ;
- Concernant la tuberculose :
 - on observe une défiance et des difficultés sont rencontrées au moment de l'enquête pour identifier les sujets contacts ;
 - cette année, une difficulté supplémentaire s'est ajoutée en raison du contexte sanitaire, pour les prophylaxies collectives et devant l'impossibilité de d'organiser une réunion d'information, les sujets contacts (ou leurs parents lorsqu'il s'agit de mineurs) a été très chronophage ;
 - une autre difficulté rencontrée a été l'incrédulité de quelques personnes devant le courrier reçu les informant qu'ils ont été ou que leurs enfants ont été en contact avec une personne tuberculeuse lors du premier confinement.
- Moins de personnes pour la consultation CeGIDD en raison du départ d'un médecin qui assurait deux séances par semaine, la demande est pourtant là mais on ne peut l'honorer complètement ;
- Appels de personnes souhaitant des conseils suite à des prises de risque sans faire l'objet systématique d'une consultation.

2.3 Personnes âgées

Indicateurs d'activité :

- 337 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 4,18 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -2,88 % par rapport à l'année précédente,
- 129 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 4,37 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -0,77 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,
- 232 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 3,34 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -10,77 % par rapport à l'année précédente.

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Résidence Autonomie.

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
HERBLAY	EHPAD « Les Jardins Sémiramis » SAS RESIDENCE DE L'ORME + SARL EPINOMIS	Boulevard de Verdun	98
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	EHPAD « Résidence de la rue John Lennon » ORPEA	209 rue du Général de Gaulle	90
HERBLAY	Résidence Autonomie « Les Erables » CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	1 rue de Cormeilles	80

Informations complémentaires :

Commune(s) signataire(s) de la Charte du Bien Vieillir : Herblay-sur-Seine.

2.4 Handicap

Indicateurs d'activité :

Nombre de bénéficiaires ayant un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapés au 31/12/2020 : 748 (3,8 % en moyenne départementale) soit une évolution de 10,3 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020
HERBLAY SUR SEINE	351
LA FRETTE SUR SEINE	39
MONTIGNY LES CORMEILLES	358

Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap ayant reçu au moins un versement en 2020 : 130 (4,1 % en moyenne départementale) soit une évolution de 9,2 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires ayant reçu un versement PCH en 2020
HERBLAY SUR SEINE	66
LA FRETTE SUR SEINE	6
MONTIGNY LES CORMEILLES	58

- Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020 : 89 (4,5 % **en moyenne départementale**) soit une évolution de 9,9 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020
HERBLAY SUR SEINE	41
LA FRETTE SUR SEINE	7
MONTIGNY LES CORMEILLES	41

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :

- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ;
- Foyer de Vie (FV) ;
- Foyer d'hébergement (FH) ;
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ;
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ;
- Hébergement simple (HS) correspond à la prise en charge de travailleurs, le soir et la nuit en semaine ainsi que le week-end ;
- Hébergement complet (HC) correspond à la prise en charge 24h/24 et 7j/7 de personnes qui ne peuvent pas travailler ;
- Accueil de jour (AJ).

Communes	Nom de l'établissement	Nombre de places					
		HS	HC	AJ	SAVS	SAMSAH	Total
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	SAVS LIELOS - ARMME				40		40
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	FV+FH Foyer du Grand Cèdre- HAARP	24	34	13			71
HERBLAY	FAM PasseRaile - OVE		40	5			45
TOTAL		24	74	18	40		156

Informations complémentaires :

Un projet de reconstruction - réhabilitation du foyer du Grand Cèdre est en cours de réalisation. A cette occasion, une extension de capacité de 10 places a été actée. Le chantier doit être réalisé en plusieurs phases compte tenu de la complexité de la mise en œuvre qui doit être effectuée en site occupé. Il devrait aboutir en 2023.



3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 21 471 en 2017 soit une évolution sur ces 5 dernières années de + 10 %

Communes	Nombre de logements 2017	Taux d'évolution 2012-2017	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires par privé
La Frette-sur-Seine	2 068	6%	81%	3%	17%
Herblay-sur-Seine	11 834	13%	69%	14%	17%
Montigny-lès-Cormeilles	7 570	6%	56%	28%	15%

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)) :

- La Frette-sur-Seine : 4 %, 142 logements réalisés en 2017-2019
- Herblay : 18,7%, 345 logements réalisés en 2017-2019
- Montigny-lès-Cormeilles : > à 25 %, conforme à la loi SRU

Aucune opération de logements n'a été financée par le Département en 2020.

Activité du Fonds de Solidarité Logement :

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
HERBLAY	14 686,90 €	24	18 967,60 €	9	15 842,09 €	58	49 496,59 €	91
LA FRETTE SUR SEINE	281,11 €	1	0,00 €	0	2 588,67 €	4	2 869,78 €	5
MONTIGNY LES CORMEILLES	7 831,96 €	15	62 526,90 €	24	14 473,42 €	53	84 832,28 €	92
CANTON DE HERBLAY	22 799,97 €	40	81 494,50 €	33	32 904,18 €	115	137 198,65 €	188

188 aides ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de **137.198,65 €**.



4 - ENVIRONNEMENT

4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Le canton mentionné en objet est concerné par les E.N.S. départementaux suivants :

- 2 ENS régionaux partiellement inclus : extrême ouest des Buttes du Parisis, et sud des boisements de la plaine de Pierrelaye Bessancourt

Le canton est concerné par le projet de forêt en plaine de Pierrelaye.

Le canton est concerné par le projet de sanctuarisation des Iles d'Herblay et Motteau.

Cf. **Annexe 5** : Cartographie des forêts et des ENS.

4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
Montigny-lès-Cormeilles	Syndicat EMERAUDE	Syndicat EMERAUDE	Ordures ménagères	UIOM d'Argenteuil,	
			Tri collective sélective	Paprec – Blanc-Mesnil et SUEZ - Gennevilliers	
			Traitement des déchets verts	Val'Horizon Montlignon	
			Déchetterie	Plessis-Bouchard	
la Frette-sur-Seine	Syndicat AZUR	Syndicat AZUR	Ordures ménagères	UIOM d'Argenteuil - Exploitant Génériss	206 000 t / an
			Tri collective sélective	Paprec – Blanc-Mesnil	
			Traitement des déchets verts	Valorisol – Villeneuve les Sablons	
			Déchetterie	Argenteuil	
Herblay	Syndicat TRI ACTION	Syndicat TRI ACTION	Ordures ménagères	UIOM de Saint Ouen l'Aumône – Exploitant CGECP	160000 tonnes/an
			Tri collective sélective	Centre de tri de Saint Ouen l'Aumône – Exploitant CGECP	
			Traitement des déchets verts	Unité de compostage V de Saint Ouen l'Aumône – Exploitant CGECP	23000 tonnes/ an
			Déchetterie	Bessancourt	

4.3 L'eau / l'assainissement

Eau potable :

1 EPCI : SEDIF.

Assainissement :

2 EPCI : SIA Région d'Enghien pour Montigny-les-Cormeilles (transport), CA Val Parisis pour Herblay, La Frette sur Seine (collecte et transport).

Rivière et bassin versant :

2 EPCI : SIA Région d'Enghien pour Montigny-les-Cormeilles, CA Val Parisis pour La Frette, Herblay.

L'Assistance Technique Départementale (ATD) :

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques.

Aucune collectivité de ce canton n'a de convention ATD.

4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB)

Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal ;
- Les infrastructures de transport ferroviaire ;
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires ;
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant : <https://carto.bruitparif.fr/>

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

Aucun PPBE n'a été approuvé sur le territoire du canton par les intercommunalités compétentes.

Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :

Le plan d'exposition au bruit est un document opposable aux tiers, visant à éviter que de nouvelles populations soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité d'un aéroport. Il doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU), au plan de sauvegarde et de mise en valeur et à la carte communale.

Le PEB réglemente en particulier l'utilisation des sols aux abords des aérodromes en vue d'y interdire ou d'y limiter la construction de logements, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou compatibles avec le voisinage d'un aérodrome.

Le plan d'exposition au bruit est découpé en 4 zones : 3 zones A, B, et C, dans lesquelles différentes restrictions à l'urbanisation s'appliquent, et une zone D à l'intérieur de laquelle existent une obligation d'information et des prescriptions spécifiques d'isolation acoustique applicables aux constructions neuves.

4.5 Anciennes carrières souterraines

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes : Herblay, La frette-sur-Seine, Montigny-lès-Cormeilles.

4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable

La communauté d'agglomération Val Parisis et le SMAPP sont signataires de la charte Val d'Oise durable

4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020

Aucune subvention attribuée.



Contexte COVID :

En mars 2020, le confinement a entraîné l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques ;
- La suspension ou le report des travaux programmés ;
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique ;
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux.

5.1 Axes de trafic les plus importants (cf. carte en **annexe 3**).

5.2 Opérations en études

Projet de requalification de la RD14 (section comprise entre l'avenue Louis Armand et la rue Marceau Colin) et aménagement du carrefour de la Patte d'Oie à Herblay (RD14 / RD392 / RD106) :

En 2006 et 2007 a été élaboré un premier projet de Dossier de Prise en Considération (DPC) portant sur l'aménagement du carrefour de la Patte d'Oie (RD14, RD106 et RD392) et de ses abords.

Le projet qui a depuis évolué prévoit maintenant (pour un coût estimé à 14,3 M€ HT) :

- Le réaménagement du carrefour de la Patte d'Oie avec intégration d'espaces réservés aux piétons et aux cycles ;
- L'intégration de voie d'insertion pour les bus ;
- La refonte de l'échangeur autoroutier n°5 de l'A15 avec la création de 2 nouveaux giratoires reliés par un barreau ;
- La création d'une liaison directe entre l'échangeur n°5 de l'A15 et la zone d'activité des Copistes par la rue Marceau Colin.
- La création d'un giratoire au niveau du carrefour des rues Marceau Colin et René Cassin.

Ce montant est cofinancé à hauteur de 10 M€ HT à parité entre le Département et la Région Île-de-France dans le cadre du plan anti-bouchon et pour changer la route adoptée en 2017.

Les 4,3 M€ HT restants seront financés à parité par le Conseil départemental du Val d'Oise et la Région Île-de-France dans un plan « Anti-bouchon » ultérieur.

Une concertation publique a été réalisée du 28 mai 2018 au 30 juin 2018 avec une réunion publique d'information et de débat le 30 mai 2018. Le bilan de la concertation a été voté en Assemblée départementale (délibération 6-20 du 30/11/2018).

Le démarrage des travaux est envisagé à compter du premier semestre 2022.

5.3 Opérations réalisées sur RD

- RD 407 à Montigny les Cormeilles : réalisation d'un plateau entre la RD14 et la rue de la République : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2018 pour 70 000 € TTC. Les travaux sont terminés.
- Requalification de la RD 106 : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2010 d'un montant de 600 000 € TTC. Cette opération est en cours depuis 2017. La réalisation s'effectue par tranches de travaux. La prochaine tranche n'est pas programmée.
- Grosses réparations ouvrage de franchissement de l'A15 et des voies d'accès et sortie Herblay. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2014 Ouvrage d'Art d'un montant de 480 000 € TTC. Les travaux ont commencé.
- RD 48 - Herblay-sur-Seine : requalification entre chemin de l'émissaire et RD411. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 d'un montant de 650 000 € TTC. Les travaux ont été réalisés en 2020.

Il a été réalisé sur l'année 2020 :

- 2 opérations de réfection de couche de roulement. Ces travaux ont été faits sur un linéaire de 465 m pour un montant de 140 789,00 € TTC.
- 1 opération de réparation d'ouvrage d'art pour un montant de 39 582,79 € TTC.

5.4 Opérations prévues

- D 392 Herblay-sur-Seine : Grosses réparations ouvrage de franchissement de l'A15 et des voies d'accès et sortie Herblay. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 Ouvrage d'Art d'un montant de 1 000 000 € TTC en complément de l'Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2014 Ouvrage d'Art d'un montant de 480 000 € TTC. Les travaux ont été décalés à 2021.
- RD 48 Herblay-sur-Seine : Création d'un plateau face école Jean Moulin. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 École d'un montant de 76 500 € TTC. Les travaux sont terminés.
- RD 14 Herblay-sur-Seine : Réalisation de pistes cyclables boulevard du Havre (RD14) entre les 2 giratoires de la RD411. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 Piste cyclable d'un montant de 500 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).



6 - TRANSPORTS

6.1 Offre existante

Contexte COVID :

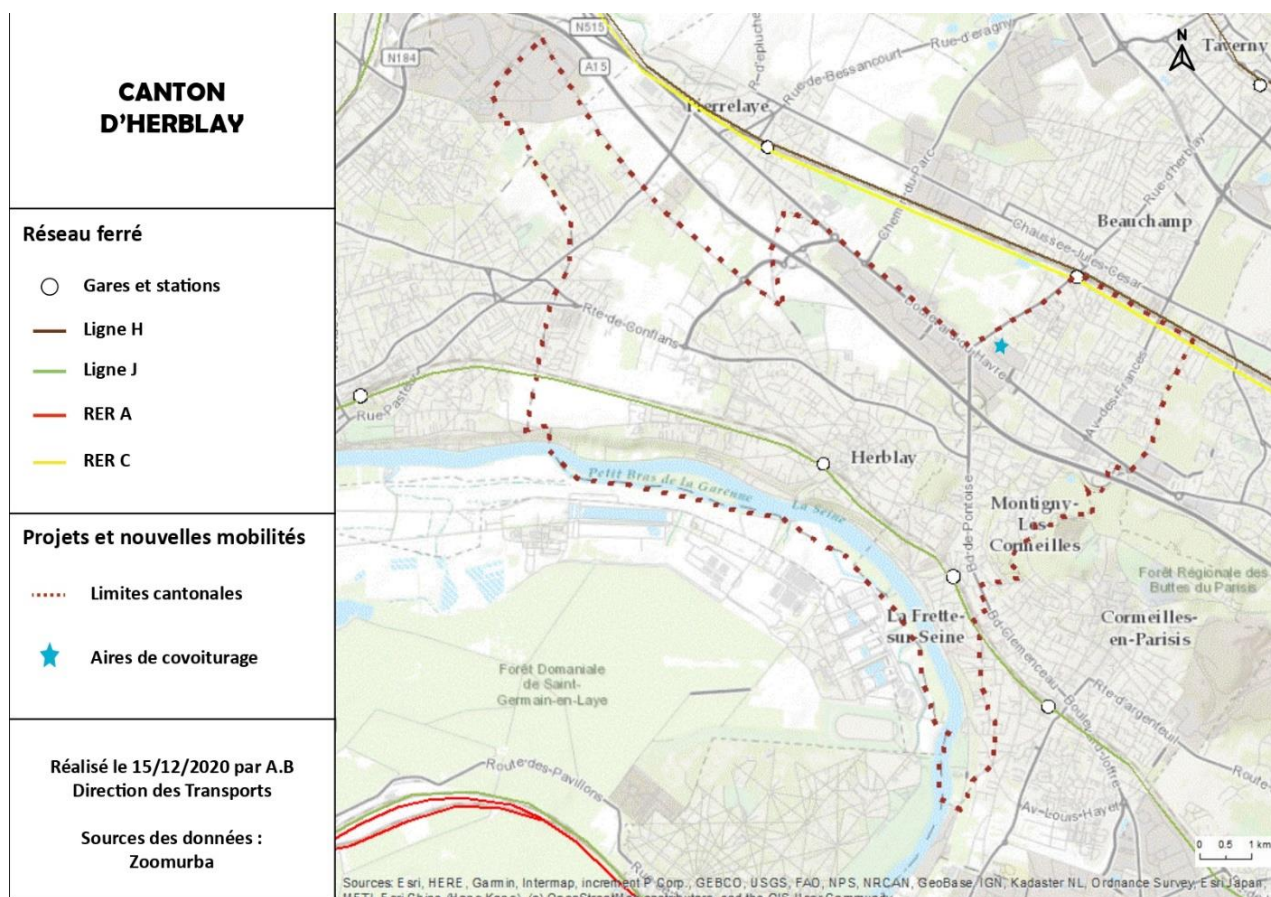
En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Métro-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1 ^{er} confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1 ^{er} déconfinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1 ^{er} déconfinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2 ^{ème} confinement	35 %	35 %	50 %

6.1.1 Réseau ferroviaire



Le RER C :

Le RER C est la ligne la plus complexe d'Île-de-France avec 7 branches différentes, desservant tous les départements sauf la Seine-et-Marne.

La branche nord compte 85 000 voyageurs par jour pour plus de 540 000 sur l'ensemble de la ligne.

Le matériel roulant (rames de deux niveaux) est en cours de rénovation "mi-vie". Il n'y aura pas de nouveau matériel roulant avant 2030/2033.

En 2019, le taux de ponctualité de la branche nord (Pontoise – Avenue du Président Kennedy) est de 88%, en dessous de l'objectif contractuel fixé à 93 % par Île-de-France Mobilités.

Sur le nord de la ligne, depuis mi-décembre 2019 (dans le cadre du service annuel 2020) les missions Montigny-Beauchamp et Pontoise ont été inversées en pointe de matinée, du lundi au vendredi, afin de rééquilibrer la charge des trains et d'offrir ainsi plus de confort aux voyageurs, sachant que jusqu'à cette date, les trains de Pontoise étaient deux fois plus chargés que les trains de Montigny-Beauchamp.

Cette meilleure répartition de la charge devrait permettre de faire face à l'arrivée de la ligne 14 à Saint-Ouen (inaugurée le 14 décembre 2020), qui créera une hausse de fréquentation sur la branche nord (plus de 30 %). En effet, le RER C permettra une correspondance avec la ligne 14 du métro automatique en gare de Saint-Ouen, à 16 min de trajet de la gare d'Ermont-Eaubonne.

Par ailleurs, les services du Département restent dans l'attente des conclusions d'une étude pour permettre d'effectuer des navettes entre Pontoise (ou Montigny-Beauchamp) et Avenue Henri-Martin, grâce à la création d'une aiguille de retournement. Le projet consiste à ajouter 2 aiguilles pour améliorer ou rendre possible (selon la voie) le retournement des trains. Cela permettrait d'injecter plus de trains sur cette section, sans être tributaire des aléas des branches sud de la ligne. Plus de 80 % des voyageurs de la branche nord s'arrêtent avant la station Avenue Henri-Martin dans Paris.

Citons par exemple le dernier incident qui a fortement perturbé le RER C et qui aurait probablement pu épargner la branche nord si l'aiguille Henri Marin avait fonctionné : lors d'une opération de manutention menée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Austerlitz-Tolbiac-Masséna, une poutre s'est effondrée sur les rails du RER C. Cet incident a bloqué la circulation du RER C principalement sur les branches sud mais le trafic des trains de la branche nord Pontoise – Avenue du Président Kennedy a été également affecté (perturbations et baisse de l'offre).

La ligne J nord (ou J6) Paris Saint-Lazare – Pontoise – Chars – Gisors :

La ligne J6 comporte un tronc commun entre Argenteuil (direct depuis Paris Saint-Lazare) et Conflans-Sainte-Honorine puis se divise en deux branches, Mantes et Gisors. La branche Gisors dessert Pontoise jusqu'à Chars, dernière gare dans le Val d'Oise.

L'exploitation de cette ligne est encore mixte, entre rames anciennes, difficiles à maintenir, et rames neuves. Le déploiement de nouvelles rames commencera au deuxième trimestre 2021.

Cette ligne profite à environ 120 000 voyageurs par jour, dont 70 % dans le tronc commun, 10 % dans l'agglomération de Cergy-Pontoise et 3 % après vers Gisors.

Une nouvelle offre existe depuis décembre 2017, elle avait deux objectifs principaux :

- Densifier l'offre dans le tronc commun pour répondre à la demande en rendant omnibus tous les trains ;
- Améliorer la ponctualité des voyageurs à iso-infrastructures et iso-trains.

En 2020, le taux de ponctualité de la ligne J6 est de 89,9 % (sur le cumul janvier-août), ce qui ne permet pas d'atteindre l'objectif contractuel fixé par Île-de-France Mobilités à la SNCF, qui est de 94 %. Une baisse très légère de – 0,1 point par rapport à 2019.

Depuis mi-décembre 2019, un nouveau service annuel (SA) 2020 de la ligne J est effectif. Il induit des modifications de desserte dans deux gares valdoisiennes :

- Le train actuellement au départ de Gisors, à 5h00 du matin, ne s'arrête plus dans les gares de Santeuil-Le Perchay (1 montant) et de Montgeroult-Courcelles (0 montant). Pour ces gares, IDF Mobilités met en place avec la SNCF un système de taxi à la demande, dont il assumera le coût et qui permettra de prendre en charge les voyageurs pour les amener dans les gares toujours desservies.
- En revanche, le train qui part de Paris à 20h57 dessert désormais les gares de Montgeroult-Courcelles et Santeuil-Le Perchay, (gares non desservies par ce train dans les précédents SA).

Correspondance avec la ligne 15 ouest :

À horizon 2030, la ligne J6 permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest, du nouveau métro automatique du Grand Paris Express, en gare de Bois-Colombes. Le schéma de correspondance retenu prévoit l'arrêt de 6 trains par heure sur les 12 qui traversent la gare.

La ligne H :

La ligne H est la plus structurante du Val d'Oise. Elle recouvre un large secteur géographique reliant la gare Paris-Nord à Pontoise, Persan-Beaumont et Luzarches, avec également une diagonale Pontoise-Creil détachée du terminus Paris-Nord. Hormis quelques gares (en Seine Saint-Denis et dans l'Oise) toutes les gares desservent des communes valdoisiennes (43 au total).

La ligne H est entièrement exploitée avec des rames neuves du constructeur Bombardier, matériel apprécié des voyageurs pour son confort et sa configuration "boa" (intercirculation continue entre les voitures).

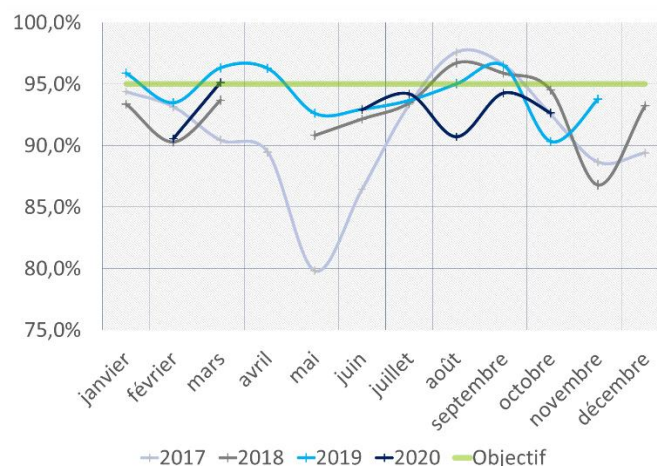
En 2019, elle a transporté 260 000 voyageurs par jour et sa fréquentation est en augmentation depuis 2010. La fin du déploiement du nouveau matériel roulant, le Francilien, début 2013 pour les branches radiales et fin 2016 pour la branche transversale, a permis d'améliorer les conditions de transport des usagers.

La ligne H est l'une des plus fiables du réseau Transilien avec un indicateur de ponctualité de 94,3 % sur l'ensemble de la ligne pour l'année 2019 (92,8 % en 2018 et 90,9 % en 2017) avec 5 mois au-dessus de l'objectif contractuel de 95 % fixé par Île-de-France Mobilités. La ponctualité à fin octobre 2020 est de 92,8 %. Ce taux, en progression depuis plusieurs années, pourrait cependant être mis en danger par l'obsolescence progressive des infrastructures de la ligne (voies, signalisation, alimentation électrique) et les nombreux travaux sur les infrastructures depuis 2018, qui augmentent jusqu'en 2023.

Les travaux concernent principalement la mise en accessibilité de gares et la remise à niveau de voies, aiguillages et ballast. 128 aiguillages ont déjà été remplacés sur un total de 310 (39 aiguillages à Persan, 13 à Valmondois et 6 à Epinay).

120 km de renouvellement voies et ballast avec Suite Rapide ont été renouvelés ou sont programmés sur un total de 290 :

- 70 km entre Pontoise et Creil (2019-2020) ;
- 6 km entre Montsoult et Luzarches (2020) ;
- 13 km entre Epinay et St Ouen (2021) ;
- 12 km entre Ermont et Valmondois (2022) ;
- 20 km renouvellement de rails avec rame « BOA ».



Évolution taux de ponctualité – Source : SNCF

	2019	2020*	2021	Tendance 2022
Soirées de semaine : interruption avant fin de service	229 soirées	228 soirées	245 soirées	↗
Week-ends : absence de trains sur au moins une branche	20 WE	20 WE	31 WE	↗

* Programme qui aurait été réalisé hors confinement
 Calendrier des travaux – Source SNCF

En ce qui concerne la qualité de service, il reste à faire des efforts importants de la part de Transilien principalement en situation perturbée, où les informations voyageurs restent limitées ou peu fiables.

6.1.2 Réseau bus

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d'Oise. Il contribue ainsi au financement d'une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En 2020 le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.

Le Département a souhaité s'inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l'Assemblée départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d'offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d'amélioration sur les autres réseaux.

Valoise (Cars Lacroix) :

Ce réseau fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'agglomération du Val Paris, IDF Mobilités et l'opérateur. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 93 K€ HT (valeur 2019) par an.

La ligne 95-19 (Cergy/Montigny-lès-Cormeilles/Argenteuil), la ligne 95-29 (Ermont/Montigny-lès-Cormeilles), la ligne 95-20 (Cergy/Herblay-sur-Seine/Cormeilles-en-Parisis/Argenteuil) desservent le territoire.

Renfort d'offre (Grand Paris des bus) :

La ligne 95-19 et ses 3 circuits A (Argenteuil-Gare/Montigny-Gare/Cergy-Gare), B (Ermont-Eaubonne-Gare/Cergy-Gare) et C (Argenteuil-Gare/Montigny-Gare) ont été scindés en deux lignes depuis le 6 mai 2019 :

La ligne 95-19 dessert les arrêts entre la gare de Cergy-Préfecture et la gare d'Argenteuil.

La ligne 95-29 dessert les arrêts entre la gare de Montigny-Beauchamp et la gare d'Ermont-Eaubonne.

Les évolutions apportées sont les suivantes :

- Renforcement de l'offre en semaine, le samedi et le dimanche (pour lesquels la fréquence est passée de 90 minutes à 60 minutes) ;
- Élargissement de l'amplitude sur l'ensemble de la semaine jusqu'à 23h en semaine, 22h le samedi et 21h le dimanche.

La ligne 95-20 assure une desserte entre la gare de de Cergy-Préfecture et la gare d'Argenteuil. Les évolutions apportées depuis le 24 février 2020 sont les suivantes :

- Renfort en heures de pointe (HP) avec une fréquence de 15 minutes au lieu de 20 minutes ;
- Renfort en heures creuses (HC) avec une fréquence dégressive de 20 minutes à 30 minutes, au lieu de 30 minutes sur l'ensemble de la période (baisse de la fréquence HP/HC moins violente) ;
- Desserte de la gare de la Frette-sur Seine (devrait permettre d'augmenter la capacité de prise en charge des élèves de la Frette-sur-Seine et « désaturer » les autocars scolaires en direction du Collège Georges Duhamel (problématique 30-34 la Frette-sur-Seine- Herblay Lycée) ;
- Prise en compte des nouveaux temps de parcours suite à l'étude demandée par le Conseil départemental (au regard de réclamations relatives à des retards sur la ligne) ;
- Prolongement de la ligne le dimanche et jours fériés jusqu'à Cergy-Préfecture au lieu de la gare d'Herblay-sur-Seine.

Val Parisis élargi (Cars Lacroix) :

Ce réseau irrigue l'agglomération du Val Parisis avec 24 lignes de bus urbaines régulières et 8 lignes à vocation scolaire.

Les lignes 30-05 (Montigny-lès-Cormeilles/Sartrouville), 30-07 (Herblay-sur-Seine urbain), 30-31 (Montigny-lès-Cormeilles/Herblay-sur-Seine), 30-32 (Cormeilles-en-Parisis/Herblay-sur-Seine) 30-33 (Montigny-lès-Cormeilles), 30-34 (La Frette-sur-Seine/Herblay-sur-Seine) 30-38 (Cormeilles-en-Parisis/Montigny-lès-Cormeilles), 30-47 (Herblay-sur-Seine urbain) et 30-48 (Herblay-sur-Seine urbain) desservent le territoire.

Boucle de Seine (Transdev) :

La ligne 3 dessert la gare de La Frette-sur-Seine en direction du pont de Bezons.

6.1.3 Schéma directeur d'accessibilité

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

Depuis 2017, 3 points d'arrêt ont été mis en accessibilité sur la commune d'Herblay-sur-Seine pour un coût de 52 607 €.

6.1.4 Nouvelles mobilités

Aires de covoiturage sur l'A15 :

Suite à l'effondrement d'une partie du mur de soutènement du Viaduc A15 en 2018, le Département avait, avec le soutien financier de la Région Île-de-France, convenu avec certaines enseignes commerciales (bénéficiaire d'un accès proche de l'A15 et de l'A115) de la mise en place d'aires de covoiturage sur leurs parkings (10 places par site).

L'objectif était d'encourager les automobilistes à se regrouper dans des lieux de covoiturage avant le franchissement du viaduc et d'augmenter le nombre de passagers par véhicule.

A ce jour, les aires de Décathlon Osny, Décathlon Herblay-sur-Seine, d'Art de vivre Éragny-sur-Oise, de Cora Ermont, sont matérialisées (signalétique et marquage au sol).

6.1.5 Aides aux usagers

Forfait Améthyste :

Le 1^{er} avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an.

Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- Etre personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- Adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégories ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 % ;
- Anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'utilisateur participe financièrement à l'octroi de son forfait.

Améthyste - Tarifs 2020			
Zonage proposé dans le Val d'Oise	Tarif régional	Personnes âgées Personnes handicapées	Anciens combattants et bénéficiaires assimilés
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25 €

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veuves de guerre,
- 2 689 adultes en situation de handicap,
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus,
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64% de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- Le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- Les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

Abonnements scolaires :

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun ;
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus ;
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Ile-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

2020-2021	Tarifs IDF Mobilités	Aides CD 2020-21	Prix Familles
Imagine R			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-2020)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-2020)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-2020)	228 € (contre 231 € en 2019-20)
Scol R			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité
Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens et lycéens	308,5 € pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)

CSB			
Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

* RPI : regroupement pédagogique intercommunal

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers) ;
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens) ;
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

PAM 95 :

Ile-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs...) et le transport à destination des établissements et services médico- sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019.

En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Ile-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite).

Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

6.2 Grands projets

6.2.1 Réseau ferroviaire

La modernisation de la ligne Serqueux-Gisors :

Ce projet vise à faire circuler jusqu'à 25 trains de fret (dont la moitié la nuit) entre Le Havre et Paris via Serqueux, en empruntant la ligne J6 du Transilien entre Chars et Argenteuil via Conflans.

Ce projet induit une augmentation des nuisances (vibrations, nuisances sonores de jour comme de nuit, dépréciation du foncier, problèmes de sécurité au niveau des passages à niveaux, etc...) pour les communes concernées (15 situées dans le Val d'Oise) et impose une mixité de circulation entre les trains fret et les trains du quotidien, pouvant dégrader la qualité du trafic pour les voyageurs de la ligne J du Transilien.

Le Département s'est positionné contre ce projet en s'engageant dans un collectif d'élus (composé des communes d'Ableiges, Boissy-l'Aillierie, Brignancourt, Chars, Conflans-Sainte-Honorine, Courcelles-sur-Viosne, Eragny-sur-Oise, Montgeroult, Osny, Pontoise, Us, la communauté d'agglomération du Val Parisien et le collectif Alertes et Ripostes Fret (CARF)).

Ce collectif a déposé un recours le 20 janvier 2017 contre la déclaration d'utilité publique, avec pour objectif l'annulation de l'arrêté inter-préfectoral du 18 novembre 2016 par lequel les préfets de la Seine-Maritime, de l'Eure, de l'Oise et du Val d'Oise ont déclaré d'utilité publique le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors.

Dans le cadre de l'examen de ce recours collectif par le tribunal administratif de Rouen, le rapporteur public s'est prononcé le 28 novembre 2019, en faveur du maintien de la déclaration d'utilité publique (estimant que les arguments avancés ne justifiaient pas d'annulation).

La décision du tribunal administratif de Rouen a été signifiée à l'audience publique du 17 décembre 2019 : la requête formulée par le collectif d'élus a été rejetée. Suite au recours en appel contre ce jugement engagé par le collectif d'élus, l'ordonnance du juge des référés de la cour d'appel de Douai du 13 octobre 2020 a statué sur la demande de suspension de l'exécution de l'arrêté (de la préfète de la Seine-Maritime et des préfets de l'Eure, de l'Oise, du Val d'Oise et des Yvelines du 18 novembre 2016 déclarant d'utilité publique au bénéfice de SNCF Réseau le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Gournay-en-Bray) : le juge a rejeté la demande des collectivités requérantes.

La mise en exploitation commerciale avait été prévue pour novembre 2020, mais la Covid-19 a eu un impact sur le chantier. Le calendrier de fin des travaux a été décalé à mars 2021.

Arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France, correspondance avec la future gare du Grand Paris Express de Saint-Denis Pleyel :

Quatre lignes de métros du Grand Paris express (lignes 14, 15, 16 et 17) desserviront une nouvelle gare à Saint-Denis-Pleyel à partir de 2024. Cette nouvelle gare permettra une correspondance avec le RER D, à la gare Stade de France Saint-Denis.

La ligne H passe le long du RER D mais n'a pas la possibilité de marquer l'arrêt. Le Département défend depuis longtemps la possibilité pour les usagers des trains de la ligne H, la plus fréquentée du Val d'Oise, de faire cette correspondance avec le futur métro.

Suite à une évaluation socio-économique défavorable au projet, en raison d'un temps de correspondance estimé à 9 minutes, le Conseil départemental, avec l'accord d'Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) a mené une démarche d'analyse de la valeur en 2019, associant toutes les parties prenantes. Cette démarche a permis de faire évoluer les points de vue : la SNCF est favorable à la création de cette interconnexion qui permettrait d'améliorer la robustesse du réseau en cas de situation perturbée, de désaturer la gare du nord et de profiter de ces travaux pour réaliser une 4ème voie pour le RER D.

Les analyses ont en outre montré l'intérêt d'assurer un meilleur maillage du réseau de transport francilien en créant cette interconnexion entre la ligne H et les lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris Express : selon les origines/destinations, les usagers peuvent gagner du temps et réduire le nombre de correspondance dans leurs parcours. Enfin, la création de cet arrêt permettra un accès direct au pôle économique de la Plaine Saint-Denis/Pleyel.

La Présidente de Région a confirmé son soutien au projet dans le cadre du plan d'urgence pour le Val d'Oise et le Préfet de Région a également reconnu l'importance du projet pour le Val d'Oise lors d'un comité de pilotage fin 2019.

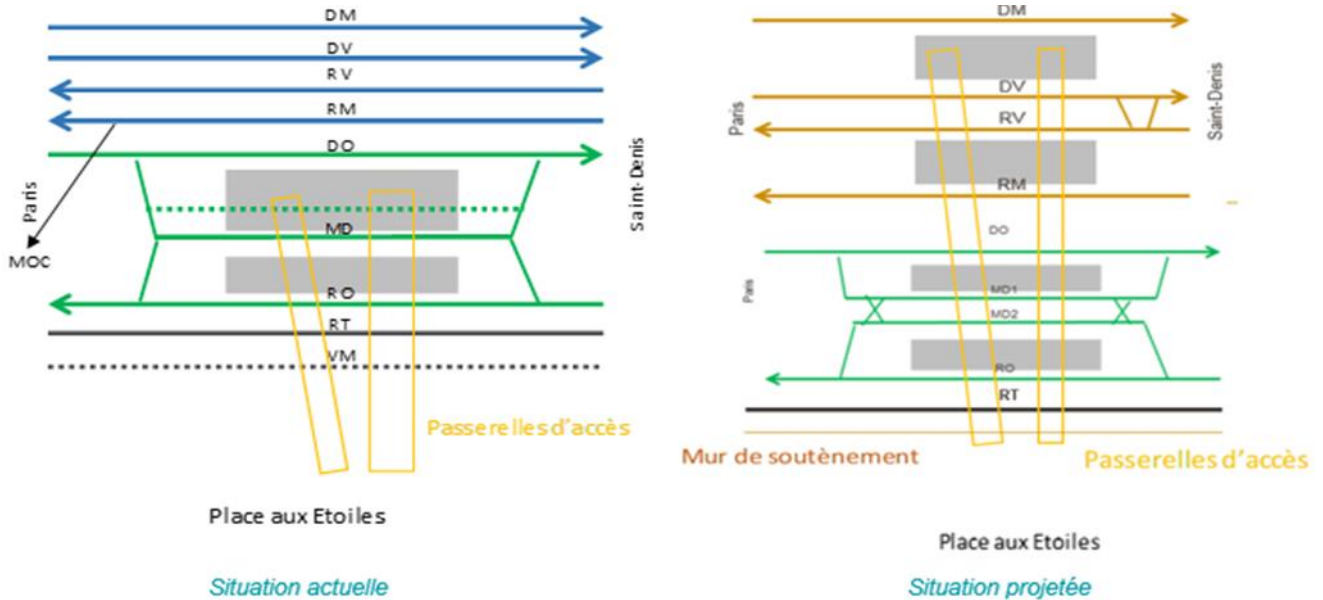
Le coût du projet global était estimé à 200 M€ valeur 2010. L'évolution du programme fonctionnel, avec la mutualisation d'autres projets comme la réalisation de la 4ème voie du RER D, conduiront à des augmentations, mais ces coûts associés ne seront pas imputables au projet d'interconnexion proprement dit. La Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage du métro, contribue à hauteur de 30%, dans le cadre de l'enveloppe prévue pour financer les adaptations des réseaux existants aux nouvelles interconnexions. Le Conseil régional a prévu un fonds de 100 M€ pour contribuer au financement de quatre interconnexions en Ile-de-France, comprenant le projet d'arrêt de la ligne H.

Il est proposé à présent de reprendre les études (à partir de fin 2020/début 2021) sur la base d'un nouveau programme fonctionnel, intégrant notamment la réalisation d'une 4ème voie pour le RER D afin d'améliorer la régularité en lien avec les projets en cours sur cette ligne (Nexteo, ATS+, schéma directeur) et d'intégrer les effets socio-économiques élargis du projet.

La prochaine étude intégrera de nouvelles fonctionnalités, notamment :

- L'intégration dans le projet de la 4ème voie RER D qui constitue un bénéfice très important pour la ligne D et le tunnel B/D à moindre frais puisque globalisé dans le cadre du projet d'arrêt de la ligne H à Pleyel ;
- La possibilité d'arrêt de TER venant de Beauvais sur les futurs quais de la ligne H ;
- L'intégration des effets « d'attractivité du territoire » dans le bilan socio-économique du projet ;
- La prise en compte des dernières études du projet de franchissement urbain ;
- L'intégration des travaux d'amélioration et de signalisation de la ligne.

Le montant de cette étude est estimé à 616 000 € HT. Le Département financera 17,50 % de l'étude, soit 107 800 € HT.



<u>Légende situation actuelle</u>	<u>Situation future</u>
<p>Ligne H en bleu (pas de quais) DM : Départ Montsoult DV : Départ Valmondois RV : Retour Valmondois RM : Retour Montsoult A noter : des TER Beauvais circulent également sur ces voies de la ligne H</p> <p>RER D en vert (2 quais en gris) DO : Départ Orry MD : Médiane RO : Retour Orry RT : Retour tramway VM : Voie mère</p>	<p>Le projet consiste à créer deux quais centraux pour la ligne H</p> <p>Un des quais du RER D avait été conçu avec une plus grande largeur, dans l'optique de réaliser un jour une voie supplémentaire.</p> <p>L'étude vise à optimiser les travaux d'arrêt de la ligne H en réalisant en même temps cette voie supplémentaire du RER D. Il s'agit donc de créer deux voies médianes (MD1 et MD2) au lieu d'une seule actuellement, pour permettre des retournements : ces voies médianes permettent aux trains de dégager la voie de circulation pour améliorer le cadencement.</p> <p>L'emprise de la voie mère qui ne sert pas aujourd'hui sera réutilisée pour le projet.</p> <p>La voie nommée RT « retour tramway » sert aujourd'hui pour du fret et des trains de travaux. Cette voie rapide est maintenue pour le développement du fret.</p>

Schéma du programme fonctionnel avec une 4ème voie du RER D à étudier dans le cadre de la nouvelle étude pour l'arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France – Source SNCF

6.2.2 Réseau bus

Mise en concurrence des réseaux de bassin :

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie.

Cf. Annexe 4 cartes des futurs bassins.

Le canton sera concerné par un bassin unique couvrant l'agglomération du Val Parisis, le bassin n°4.

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1^{er} janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

La date prévisionnelle de démarrage de la procédure de mise en concurrence du bassin n°4 est envisagée pour le 1^{er} semestre 2022.

6.2.3 Nouvelles mobilités

Plan vélo du Val d'Oise :

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- Mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- Développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, ...) ;
- Développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- Promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- En tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- En tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- En tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;
- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;
- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

Pistes cyclables temporaires :

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.

Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

RER vélo :

Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Ile-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et

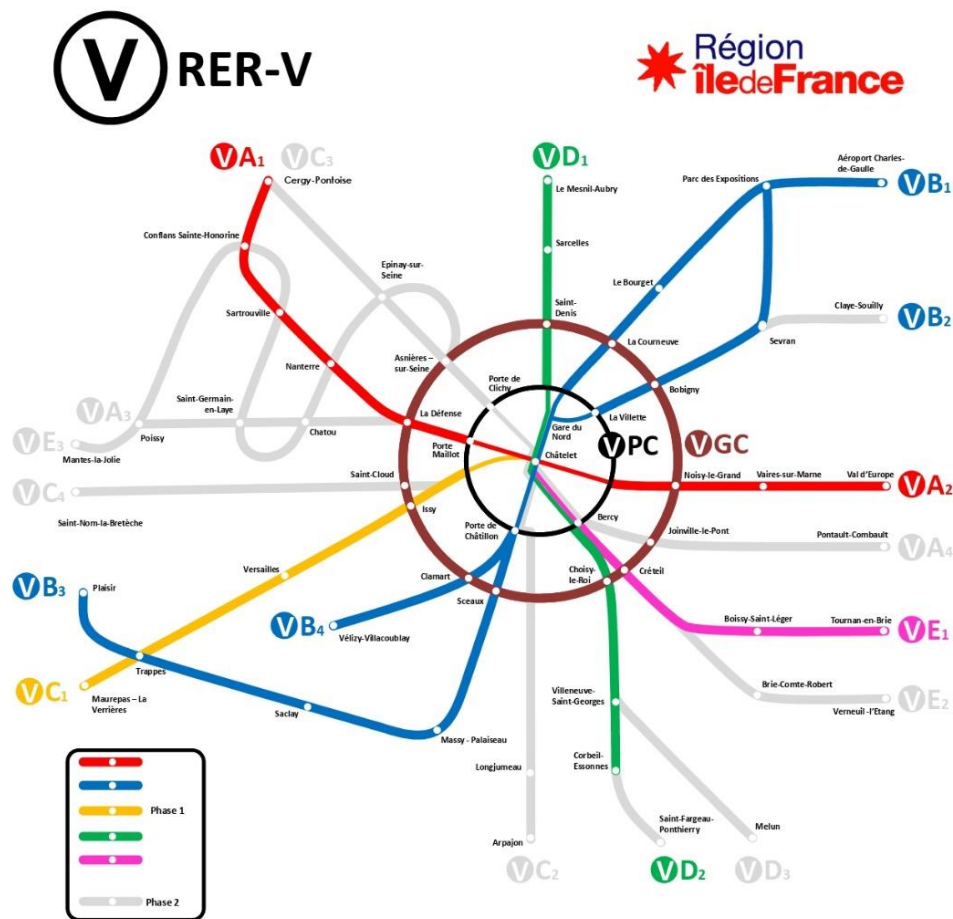
transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévu d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :

- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés.

Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.



Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France

7.1 Maternelles et élémentaires

Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction

Communes	Nombre d'écoles maternelles	Nombre d'élèves en maternelle 2019-2020	Nombre d'écoles élémentaires	Nombre d'élèves du CP au CM2 2019-2020	Nombre d'écoles primaires	Nombre de collèges	Nombre de collégiens
La Frette-sur-Seine	1	116	1	239	1	0	0
Herblay-sur-Seine	7	1123	7	2037	1	3	1 859
Montigny-lès-Cormeilles	2	314	2	544	6	2	1 151

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.2 Collèges

Communes	Collège	Effectifs Collèges 2020/2021	Evolution du nb d'élèves depuis 2017	Nb demi-pensionnaires 2020/2021*	Evolution du nb de demi-pensionnaires depuis 2017	DDF 2021 notifiée	Année de accordement à la fibre
Herblay sur seine	Georges-Duhamel	477	+ 28,23 %	346	+ 44,17 %	46 326,00 €	2017
Herblay sur Seine	Jean-Vilar	867	+ 4 33 %	594	+ 2,60 %	67 517,00 €	2017
Herblay sur Seine	Isabelle Autissier**	515	+ 9,11 %	320	- 2,44 %	53 881,00 €	2016
Montigny-lès-Cormeilles	Louis-Aragon	583	+ 8,16 %	100	- 21,25 %	84 371,50 €	2016
Montigny-lès-Cormeilles	Camille-Claudiel	568	+ 7,78 %	213	- 24,74 %	90 360,50 €	2016

7.3 Actions éducatives

Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020 :

Communes	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Herblay sur seine	Georges-Duhamel	Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u>	DEC	Tout niveau	55 élèves
		➤ Projet « En attendant les étoiles »			
		Culture*			
		➤ 999, l'envers du décor – Mission musiques actuelles	DAC	3 ^e	35
		➤ Atelier Archéologie en Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie	DAC	6 ^e	150

		Lien collégiens – monde professionnel <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bourse de stage collégiens en entreprise 	DEC	3 ^e	3
Herblay sur Seine	Jean-Vilar	Appels à Projets <u>Appel à projet Les valeurs de l'Olympisme :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Mini Olympiade » <u>Appel à projet Art et culture :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Atelier théâtre. » Culture* <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ateliers d'audiodescription - Mission Image et Cinéma 	DEC	6 ^e et 3 ^e	85
			DEC	Tout niveau	80
			DAC	4 ^e SEGPA	16
Herblay sur Seine	Isabelle Autissier*	Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Jeu est un autre: vivre une expérience collective en jouant. » <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « D'Ailleurs... et l'ici? » Climat scolaire <ul style="list-style-type: none"> ➤ Théâtre interactif : prévention du harcèlement Prévention du décrochage scolaire <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnements personnalisés d'élèves ➤ Atelier semi-collectifs de remobilisation Sciences et nouvelles technologies <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ateliers découverte du codage et du FabLab - LABBOITE 	DEC	6 ^e , 5 ^e et 4 ^e	86
			DEC	6 ^e	140
			DEC	6 ^e	140
			DEC	4 ^e et 3 ^e	1
			DEC	4 ^e et 3 ^e	
			DEC	6 ^e	27
Montigny-lès-Cormeilles	Louis-Aragon	Appels à Projets <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Former des élèves citoyens et favoriser un climat scolaire serein » Climat scolaire <ul style="list-style-type: none"> ➤ Silence on lit ! ➤ Théâtre interactif : prévention des violences sexistes Culture* <ul style="list-style-type: none"> ➤ 999, l'envers du décor – Mission musiques actuelles 	DEC	Tout niveau	585
			DEC		
			DJPS/DE C		
			DAC	4 ^e	138

		Lien collégiens – monde professionnel ➤ Pack Collèges-Entreprises	DEC	3 ^e	24
		Sciences et nouvelles technologies ➤ Clubs UniverCité - les Petits Débrouillard	DEC	3 ^e	24
		➤ Jeunes citoyens du numérique – UNIS-CITE	DEC	3 ^e	15
		➤ Ateliers découverte du codage et du FabLab – LABBOITE	DEC	4 ^e	26
		➤ Sciences et industrie au féminin – Elles bougent	DEC	5 ^e	25
Montigny-lès-Cormeilles	Camille-Claudé	Lien collégiens – monde professionnel ➤ Pack Collèges-Entreprises : ➤ Bourse de stage collégiens en entreprise	DEC DEC	3 ^e 3 ^e	19 3 élèves

7.4 Lycées

Communes	Lycées	Nombre d'élèves 2019-2020
Herblay	Montesquieu	1 242

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.5 Enseignement supérieur

Néant



8 - CULTURE – LOISIRS

Les habitants de ce canton, entièrement inscrit dans la Communauté d'agglomération Val Parisis (CAVP), ont un accès facilité à une offre culturelle et de pratiques artistiques diversifiées et de qualité : cinéma, spectacles, enseignements artistiques, lecture publique, projets artistiques, etc.

Cette richesse des projets, en termes d'exigence, de variété des contenus, de durée, de fréquence et d'expertise des personnels, prend souvent appui sur des réseaux départementaux de mutualisation de compétences et de coûts, notamment dans le domaine de la lecture publique (Bibliothèque départementale), du cinéma (Ecrans VO – Image par Image), du spectacle vivant (Pôle Itinérant en Val d'Oise PIVO - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise, CirquEvolution, Festival Premières rencontres – festival de la petite Enfance, Festival Baroque de Pontoise), de l'enseignement artistique ("En scène" et plan de formation en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale) et de l'éducation artistique et culturelle (Ecrans VO - Collèges au cinéma, "999, L'envers du décor" - les musiques actuelles en collège et "Artiste au Collège"). Un soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF) permet aux habitants du canton et au-delà de bénéficier de la présence d'une équipe artistique sur trois ans, accueillie au Théâtre Roger Barat, avec qui mener des projets au long cours : créations, actions culturelles, formation des amateurs, etc. (de 2018 à 2020, la compagnie Babel).

Dans le cadre du protocole d'accord qu'il a signé avec la DRAC IDF, le Département, en collaboration avec les communes intéressées, soutient une équipe musicale pour de la diffusion de spectacles et des actions culturelles (ARCAL, compagnie nationale de théâtre lyrique et musical) à Herblay-sur-Seine.

L'ensemble des structures culturelles et, en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (billetterie, ventes, etc.). Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021.

8.1 Parcs et Jardins

(Néant)

8.2 Cinémas

1 - Festival "Image par Image" dédié au cinéma d'animation : ateliers, goûters au ciné, rencontres, projections scolaires, au cinéma "Pablo Picasso" de Montigny-lès-Cormeilles. Subvention de 76 000 € à l'association "Écrans VO", dont 40 000 € environ sont dédiés à cette manifestation.

2 - Multiplexe de huit salles à Montigny-lès-Cormeilles.

8.3 Spectacle Vivant

Lieux de diffusion :

HERBLAY-SUR-SEINE

Le Théâtre Roger Barat, géré par la Ville, a reçu 21 600 € en 2020 dans le cadre de l'appel à projets des lieux à rayonnement local pour trois projets. Fréquentation 2019 : 15 000 spectateurs.

Le projet artistique du Théâtre Roger Barat fait la part belle aux écritures contemporaines, en visant éclectisme et humour. De nombreuses actions pédagogiques sont proposées aux élèves des écoles, collèges et lycées de la ville. Le théâtre poursuit sa mission de démocratisation de l'opéra auprès des

jeunes élèves avec le concours d'un professeur du Conservatoire à rayonnement communal. Des projets sont également menés auprès de la jeunesse herblaysienne pour familiariser l'ensemble des publics avec la pratique culturelle.

Suite à la résidence artistique de la Compagnie Babel (Elise Chatauret / Thomas Pondevie) qui s'est déroulée sur trois ans et s'est terminée en juin 2020, un nouveau projet de résidence est à l'étude.

MONTIGNY-LES-CORMEILLES

Centre culturel Pablo Picasso (300 places).

Compagnies professionnelles :

Créée en 1983, l'Arcal est une compagnie nationale de théâtre lyrique et musical qui a pour but de rendre l'opéra vivant et actuel. Depuis 2019, l'Arcal a choisi de développer une résidence territoriale en partenariat avec différents théâtres de ville souhaitant travailler sur l'art lyrique.

Pour sa deuxième année de résidence dans le Val d'Oise, l'Arcal s'est implantée sur les communes de Franconville et Herblay. Deux représentations de l'opéra baroque "Crésus" sont prévues au Théâtre Roger Barat d'Herblay. Autour des spectacles sont programmées de nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle : interventions dans les écoles et au Conservatoire d'Herblay et ateliers au collège. Une subvention départementale de 20 000 € a été versée à l'association Arcal en 2020.

Festivals et réseaux départementaux :

HERBLAY-SUR-SEINE

Membre du Pôle Itinérant en Val d'Oise PIVO - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise, du Réseau CirquEvolution et du Festival baroque de Pontoise.

MONTIGNY-LES-CORMEILLES

Membre du PIVO, du Festival Premières rencontres – festival de la petite enfance.

8.4 Musées

(Néant)

8.5 Etablissements d'enseignement artistique

HERBLAY-SUR-SEINE

Conservatoire à rayonnement communal (567 élèves en 2019/20). Subvention 2020 : 21 728 € pour la structuration pédagogique. Ce conservatoire participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création. Il s'implique également dans le plan de formation départemental mené par la Direction de l'Action culturelle et l'antenne Val d'Oise du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

MONTIGNY-LES-CORMEILLES

Ecole de musique municipale (261 élèves en 2019/20). Subvention totale 2020 : 5 313 € au titre de la structuration. L'école participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création.

8.6 Bibliothèques

Ce canton compte 3 bibliothèques publiques qui bénéficient des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). Sur les 3 bibliothèques, 2 sont municipales.

En 2020, 4 680 € au total leur ont été versés dans le cadre de l'Appel à projet de lecture publique (Circulaire d'application du Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012).

Une bibliothèque (Montigny-lès-Cormeilles) fait partie du réseau des bibliothèques de la CA Val Paris. Celle-ci gère directement les bibliothèques de 8 communes sur les 14 que compte l'agglomération. Services réseau : carte et tarifs communs, portail et ressources numériques, navette de circulation des documents, ressources documentaires et outils d'animations, action culturelle mutualisée, informatique et Système Intégré de Gestion de Bibliothèque SIGB commun - logiciel de bibliothèque.

HERBLAY-SUR-SEINE	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	200 m ² (0,01 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	1023 (3,52 % taux inscrits)
Ressources numériques	Tablettes et liseuses
Projets	Projet de construction d'une ludo-médiathèque de 2200 m ² (ouverture prévue en 2023) Participe en 2020-2021 au dispositif national d'expérimentation de l'EMI (Education aux Médias et à l'Information) en bibliothèque avec accueil de volontaires en service civique.
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	2680 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	78
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	8 (exposition numérique, jeux vidéo)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	4
LA FRETTE-SUR-SEINE	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	280 m ² (0,06 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	607 (13 %)
Ressources numériques	Liseuses
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	2000 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	1542
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	1 (exposition numérique)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	1

MONTIGNY-LES-CORMEILLES	
Statut	Bibliothèque intercommunale
Surface	800 m ² (0,04 m ² /habitant pour l'intercommunalité)
Nombre d'inscrits 2019	6415 (26,72 % taux inscrits statistiques intercommunales)
Ressources numériques	Portail, EPN (Espace Public Numérique), Wifi, Europresse, Tout Apprendre ; page Facebook livres audio adaptés via Eole Matériels mutualisés : imprimantes 3D, robots, tablettes, liseuses, lecteurs Daisy, consoles et jeux vidéo...
Projets	Réduire la fracture numérique sur la CA Val Parisis. Le "Num&Rick réseau tour" : ateliers numériques, robotique, programmation, impressions par Ze Fab Truck... La CA participe en 2020-2021 au dispositif national d'expérimentation de l'EMI (Éducation aux Médias et à l'Information) en bibliothèque avec accueil de volontaires en service civique. Élargissement des horaires d'ouverture
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	11900 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	7
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	2 (jeux vidéo)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	4

8.7 Archéologie

HERBLAY-SUR-SEINE

En août 2020, une surveillance archéologique de sondages de sépultures anciennes, commandée par la commune, a été réalisée par le Service Départemental d'Archéologie (SDAVO) dans le cimetière Saint-Martin de l'église d'Herblay-sur-Seine. Des inhumations des époques moderne et contemporaine, ainsi que de probables vestiges remaniés d'un bâtiment du Chapitre de Notre-Dame de Paris, ont été documentés.

8.8 Patrimoine et Ethnologie

(Néant)

8.9 Arts plastiques

(Néant)

8.10 Education artistique et culturelle

“Collège au cinéma” :

HERBLAY, MONTIGNY-LES-CORMEILLES

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.

Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

En 2019/2020, le collège Jean Vilar d'Herblay (48 inscrits – 101 entrées) s'est rendu au cinéma "Utopia Stella" de Saint-Ouen-L'Aumône pour les deux premiers trimestres scolaires.

Le collège Louis Aragon de Montigny-lès-Cormeilles (142 inscrits – 262 entrées) s'est rendu au Centre "Picasso" pour les deux premiers trimestres.

À ce titre, le Centre "Picasso", statut municipal (mono écran), membre du réseau départemental de l'association "Écrans VO" a perçu une subvention de 655 €.

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation, dont une subvention de 8 000 € pour l'"Utopia Stella" de Saint-Ouen-L'Aumône. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant total de 15 110 €, dont une subvention de 355 € au centre "Picasso", en se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

HERBLAY

Atelier d'audiodescription au collège Jean Vilar d'Herblay. Les élèves créent une piste sonore décrivant les images qu'ils voient pour aider les malvoyants à comprendre le film. Subvention de 2 500 € à l'association "En aparté".

MONTIGNY-LES-CORMEILLES

Histoire des musiques actuelles amplifiées auprès de 2 classes de 3ème du collège Louis Aragon de Montigny-Lès-Cormeilles pour un total de 50 élèves.

8.11 Territoires et action culturelle

(Néant)

8.12 Conservation des antiquités et objets d'art

HERBLAY-SUR-SEINE

Dans l'église Saint-Martin à Herblay, la commune a lancé la procédure pour la restauration d'un bénitier, classé Monument Historique en 1931, dont la cuve en pierre sculptée présente de nombreuses cassures. Ce grand bénitier, décoré de têtes de chérubins est gravé d'une inscription et d'une date : 1627, ce qui le rend particulièrement intéressant.

Le dossier d'autorisation de travaux a été transmis à la Conservation des antiquités et objets d'art et approuvé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles ; et les demandes de subvention votées. La restauration se fera en 2021.

8.13 Site majeur départemental

(Néant)



9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Indicateurs :

- Taux de chômage du canton : 11% (13% en moyenne départementale)
- Taux d'activité : 76 % (75 % en moyenne départementale)
- Taux d'emploi : 45 % (71 % en moyenne départementale)
- Revenu moyen des ménages : 30 999 € (27 923€ en moyenne départementale)

Tableau des potentiels financiers des communes/hab :

Communes	Potentiel financier 2020	Potentiel financier par habitant 2020
La Frette-sur-Seine	4 602 221	969
Herblay-sur-Seine	34 945 525	1 180
Montigny-lès-Cormeilles	20 516 822	942
Communauté d'Agglomération Val Parisis	296 994 273	1 063

Source : DGCL

9.1 Activité économique

Les projets économiques en cours :

Pas de projets de développement économique en cours significatifs sur ce canton (voir les autres projets sur les cantons avoisinants pouvant impacter significativement le développement du canton)

Les parcs d'activités économiques :

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
HERBLAY	ZI La Patte d'Oie / ZAE Branly Langevin	69,313	
HERBLAY	Les Primevères		
HERBLAY	ZA Le Bocage	4,384	
HERBLAY	Secteur des 5 Copistes / Parc des Copistes	15,390	
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Zone RD14	46,666	
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	ZAE		
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	Les Taignies	3,730	
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	ZI La Croix Blanche / Rue de la République		
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	ZI de la Croix Blanche	3,746	

Source : Institut Paris Région - CEEVO

Les entreprises importantes du canton :

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
CARREFOUR	66 boulevard Victor Bordier	MONTIGNY-LES- CORMEILLES	362	4711F	Hypermarché
LEROY MERLIN	14 boulevard Victor Bordier	MONTIGNY-LES- CORMEILLES	280	4752B	Commerce de détail de bricolage
LEAR CORPORATION SEATING FRANCE	40 avenue du Gros Chêne	HERBLAY-SUR- SEINE	205	2932Z	Equipementier automobile

Source : CEEVO

9.2 Fonds européens

La communauté d'agglomération de Val Parisis bénéficie du soutien du Fonds social européen (FSE) pour la mise en place d'un dispositif d'accompagnement renforcé des publics en difficulté d'insertion socio-professionnelle à l'échelle de l'agglomération à travers l'outil Val parisis Emploi.

C'est un projet qui bénéficie d'un financement FSE d'un montant de 200 000,10 € pour un coût total de 623 162,40 €



10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

10.1 Le PNR

Pas de PNR sur ce canton.

10.2 Documents d'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

PLU approuvé depuis 2015	PLU approuvé en 2020	PLU en cours de révision	PLU en phase d'approbation
Herblay-sur-Seine	Beauchamp	-	Montigny-lès-Cormeilles

10.3 Grands projets en cours ou prévus

Montigny-lès-Cormeilles :

Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Gare : Requalification du quartier de la gare avec un programme mixte de 60 000 m² comprenant du logement (365 environs), des commerces et des équipements publics. Les habitations sont livrées à part une opération et le groupe scolaire a ouvert à la rentrée 2019.

Maîtrise d'ouvrage : ville – Aménageur : Citallios

RD14 : la commune a été retenue dans le cadre de l'appel à projet de l'État « repenser les périphéries commerciales ». La commune souhaite créer son centre-ville autour de la RD 14 et envisage la réalisation de 2 000 logements ainsi que le transfert de certaines activités économiques/commerciales.

Des conventions avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) ont été signées avec les communes d'Herblay en 2020 et Montigny en 2018 pour accompagner la reconversion et la rénovation de ce secteur en lien avec le plan guide réalisé par la Communauté d'Agglomération Val Parisis.

La Frette-sur-Seine :

Projet de nouveau quartier en bords de Seine, sur un site de 3 hectares appartenant à Placoplâtre. Démarrage du projet en lien avec l'EPFIF pour le portage foncier.

L'Axe Seine :

Depuis 2016, l'association des Départements de l'Axe Seine (ADAS*) qui rassemble le Val d'Oise, les Hauts-de-Seine, les Yvelines, l'Eure, la Seine-Maritime et le Calvados a la volonté d'inscrire ces territoires dans le développement du Grand Paris et de contribuer au travers de leurs compétences au développement de l'Axe Seine. L'association mène depuis sa création des réflexions et actions dans les domaines du tourisme et de l'identité de l'Axe Seine :

- La Seine à Vélo :

Cette véloroute entre Paris – Le Havre –Honfleur et Deauville traverse le Val d'Oise sur deux sections situées entre La Roche-Guyon et Vétheuil (8,7 km – sous maîtrise d'ouvrage du CD95) et entre Herblay-sur-Seine et Corneilles-en-Parisis (7,4 km).

Le Département a réalisé l'intégralité du jalonnement de ces sections valdoisiennes durant l'été 2020. La maîtrise d'ouvrage de la section située entre Herblay-sur-Seine et Corneilles-en-Parisis est portée par la Communauté d'agglomération du Val Parisis (déléguée au Syndicat mixte Seine et Oise) et les Communes concernées et fait actuellement l'objet d'études.

Le Département sera sollicité pour participer au financement de cette section. Le tracé de cette véloroute entre les communes de la Roche-Guyon, Haute Isle et Vétheuil est encore à l'étude en raison de contraintes techniques importantes sur cette partie.

Le lancement grand public de cet itinéraire à l'échelle interdépartementale est prévu le 23 mai 2021. Les services du Département travaillent actuellement à l'organisation de ce lancement, en coopération avec les communautés de communes et les communes traversées par la véloroute. Le Département de l'Eure pilote ce projet et un comité d'itinéraire a été créé en 2017 avec les différents maîtres d'ouvrage.

- « Fête en Seine » :

Cette manifestation festive interdépartementale bisannuelle a pour ambition de faire (re)découvrir au grand public les richesses du fleuve et de ses abords. Deux éditions ont été organisées en 2017 et 2019. De nombreuses animations (sport, culture, nature) à destination de tous les publics, ont été proposées dans deux "spots" du territoire, réunissant cinq communes riveraines de la Seine :

- Vétheuil/Haute-Isle/La Roche-Guyon ;
- La Frette-sur-Seine/Herblay-sur-Seine.

Compte tenu du contexte sanitaire, les membres de l'ADAS ont décidé de reporter à 2022 la date de la prochaine édition de Fête en Seine.

- La valorisation du tourisme fluvial sur l'Axe Seine :

Depuis sa création, l'ADAS intervient dans le domaine du tourisme fluvial, levier majeur pour le rayonnement de la Vallée de Seine à l'international et opportunité pour le développement touristique des territoires traversés.

En février 2020, pour la première fois, l'association des Départements de l'Axe Seine (ADAS) et ses partenaires territoriaux se sont rendus collectivement aux RNTF (à Auxerre) avec un stand commun et des outils de promotion développés pour l'occasion. La présence de la « Destination Vallée de Seine » aux RNTF 2020 fut une réussite et cette première participation collective remarquée par les professionnels et organisateurs.

Dans ce contexte et dans l'objectif de donner toujours plus de visibilité à la destination fluviale et fluvestre Vallée Seine auprès des opérateurs nationaux et internationaux, l'Axe Seine se portera candidat pour accueillir la prochaine édition des RNTF qui se déroulera en novembre 2022.

- **Les œuvres de crue :**

Ce projet porté par l'ADAS ambitionne d'implanter dans la Seine ou sur ses berges, des œuvres d'art référentes des crues du fleuve.

Les objectifs définis pour ce projet sont triples :

- Territorial : partager un récit, offrant ainsi la possibilité inédite de créer une identité commune à l'Axe Seine et de conduire collectivement cette initiative qui prendra en compte le contexte paysager et environnemental ;
- Artistique : créer un parcours autour d'une ambition culturelle forte. Les œuvres porteront le récit commun évoqué plus haut et la dimension culturelle constituera un levier d'attractivité de la destination Axe Seine ;
- Pédagogique : communiquer sur les inondations de manière positive afin d'entretenir une mémoire locale du risque.

Le projet artistique s'inscrit dans une démarche collective multi-sites. Il est prévu que cinq œuvres au minimum soient créées (une ou plus par Département). Des œuvres d'ores-et-déjà projetées en Seine-Maritime et dans l'Eure, dans le cadre d'un projet complémentaire porté par l'association de recherche sur le ruissellement, l'érosion et l'aménagement du sol (AREAS), seront intégrées au parcours commun. Le lieu d'implantation de l'œuvre valdoisienne est actuellement à l'étude.

Un concours collectif sera lancé en 2021 afin de désigner les artistes.

* Marie-Christine Cavecchi est présidente de l'Association des Départements de l'Axe Seine depuis septembre 2019.

Projet d'aménagement forestier de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt :

L'ambition du projet de création d'une forêt sur 1 340 hectares sur la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt porte sur de la requalification du territoire et la transformation de son image en proposant un vaste poumon vert à destination des habitants du Val d'Oise. La future forêt constituera le maillon forestier permettant de relier les massifs forestiers de Montmorency et de Saint Germain-en-Laye, de dessiner ainsi une continuité forestière et de préserver la ceinture verte régionale. Le dessin de la forêt permet également de relier l'Oise et la Seine.

Ce projet représente un investissement estimé à 84,5 M€.

Schéma d'aménagement forestier - Novembre 2019



Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt (SMAPP) a été créé en 2014 pour mettre en œuvre le projet de forêt de 1340 hectares. Ses membres sont le Département du Val d'Oise, la Région Île-de-France, la Communauté d'agglomération Val Parisis, qui représente les communes de Frépillon, Pierrelaye, Taverny, Herblay-sur-Seine, ainsi que les communes de Méry-sur-Oise et Saint-Ouen l'Aumône.

A l'origine syndicat d'étude, il s'est transformé en 2016 en syndicat de réalisation. La Direction du Grand Paris en assure la direction administrative et technique.

Les partenariats financiers, scellés en particulier avec le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) et l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), ont permis des avancées notoires et des actions concrètes.

- En matière foncière :

Fin 2020 le SMAPP est propriétaire de près de 450 ha sur son périmètre d'intervention.

Les membres du SMAPP ont délibéré pour céder leur foncier à l'euro symbolique. En 2020, le SMAPP a acquis les propriétés des communes de Méry-sur-Oise, Frépillon et Bessancourt, les autres acquisitions seront réalisées en 2021.

Les acquisitions amiables avec les propriétaires privées vont se poursuivre. Toutefois, la mise en œuvre d'une procédure d'expropriation est indispensable pour assurer au SMAPP la propriété de la totalité de son périmètre d'intervention.

Ainsi, une procédure de déclaration d'utilité publique a été lancée en 2019, avec tenue d'enquête publique du 5 juin au 5 juillet. Le Préfet, par arrêté du 24 février 2020, a déclaré le projet d'aménagement de la forêt sur la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt comme étant d'utilité publique sur la totalité de son périmètre.

Un arrêté de cessibilité sur le secteur nord de la Plaine de Pierrelaye est attendu pour janvier 2021. La phase d'expropriation pourra alors passer dans une phase judiciaire avec saisine du juge de l'expropriation lorsque des accords amiables ne pourront être trouvés avec les propriétaires fonciers.

Par ailleurs, la signature du protocole d'accord entre le SMAPP, la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France et l'Etat le 27 septembre 2019 sur le montant unitaire de l'indemnisation des agriculteurs exploitant dans la Plaine, fixé à 1,20 € au m², composée d'1 € au m² d'indemnité principale (comprenant l'indemnité de pression foncière) et d'un montant de 0,20 € au m² couvrant la totalité des indemnités accessoires auxquelles les exploitants pourraient prétendre, permet d'accélérer la mise en œuvre du projet.

- En matière de Travaux :

• Les plantations :

Les premières plantations représentent une vingtaine d'hectares sur les communes de Méry-sur-Oise et Herblay-sur-Seine, ont été inaugurées le 25 novembre 2019 en présence du Préfet de Région, de la Présidente de la Région Ile-de-France, de la Présidente du Département du Val d'Oise, de l'Adjoint au Maire de Paris en charge des projets du Grand Paris, du Président du SMAPP et du Président du SIAAP, les membres du SMAPP, Maires des communes du projet, Président du Val Paris et tous les partenaires financiers et techniques du projet sont venus donner les premiers coups de pioche de la nouvelle forêt.

- En 2020, 10 hectares ont été plantés sur les communes de Saint-Ouen l'aumône, Frépillon et Méry-sur-Oise
- Fin 2020, 30 hectares sont plantés sous la maîtrise d'œuvre de l'ONF ce qui représente environ 62 000 arbres d'essences diversifiées (une trentaine d'essences).

• L'éradication des dépôts sauvages :

Le site des Boërs, occupé illicitement fin 2018-début 2019 par de nombreuses installations d'habitations précaires et par une activité illicite de décharge sauvage de déchets a fait l'objet de travaux d'enlèvements des déchets :

- 74 tonnes de pneus
- 44 tonnes de pots de peinture, diluants, produits toxiques
- 8 300 tonnes de déchets
- 646 tonnes de déchets amiantés.

Ces travaux d'enlèvements de déchets ne sont pas encore complètement achevés. Ces travaux ont fait l'objet d'un soutien financier de l'Etat au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Pour 2021, le SMAPP projette, grâce à la finalisation du PRO par l'ONF (maitre d'œuvre de l'opération) et en fonction de la maîtrise foncière, de pouvoir à l'aide d'un marché pluriannuel de planter de façon plus

conséquence sur le secteur situé au nord de la plaine. Le SMAPP envisage d'acquiescer la totalité de ce même secteur sur les trois années à venir.

Le contrat d'Intérêt National "Aux Franges de la forêt de Pierrelaye" :

Le Contrat d'Intérêt National (CIN) "aux franges de la forêt de Pierrelaye" a été signé en Mars 2017. Il concerne 9 communes (Beauchamp, Bessancourt, Frépillon, Herblay-sur-Seine, Méry-sur-Oise, Montigny-les-Cormeilles, Pierrelaye, Saint-Ouen l'Aumône, Taverny) et 3 intercommunalités (Val Parisis, CACP, CC de la Vallée de l'Oise et des trois forêts).

Il a pour ambition un projet de territoire partagé autour de la nouvelle forêt et vise à développer 8 000 à 10 000 logements dans un cadre de vie renouvelé.

Deux actions principales sont menées jusqu'à présent dans le cadre du CIN :

- La Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS), mise en place en novembre 2017 pour faire l'état des lieux et accompagner la relocalisation des familles de voyageurs impactées par le projet d'aménagement forestier du SMAPP. Pilotée par Le Val Parisis avec le concours financier de l'Etat et confiée à SOLIHA, la MOUS a remis les résultats de l'enquête sociale en novembre 2018. Une seconde MOUS doit à présent être engagée pour procéder aux relogements au fur et à mesure du phasage opérationnel du boisement de la Plaine ;
- Un groupe de travail animé par le CEREMA portant sur le traitement des lisières urbaines en lien avec la future forêt et ayant pour objectif d'élaborer un cahier de prescriptions urbaines, architecturales et paysagères.

La DDT95 a recruté en 2019 deux nouveaux agents pour coordonner les actions du CIN :

- Un chef de projet en charge du suivi du CIN "aux franges de la forêt de Pierrelaye" et de la coordination des projets ;
- Une juriste en charge des questions relatives aux Gens du Voyage sur la Plaine. Une première réunion est organisée sur ce sujet en janvier 2020 ;
- Une cellule juridique relative à la question des Gens du Voyage et des dépôts illicites de déchets a été mise en place avec le lancement d'un premier atelier de réflexion le 12 Novembre 2020. Cette cellule vise à aider de façon pragmatique à l'aide d'outils juridiques et techniques, le SMAPP et les communes à lutter contre ces problématiques.



12 - JEUNESSE / PREVENTION SECURITE

12.1 EVA (Entrée dans la Vie Active)

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

Communes	2020
Herblay	4
La-Frette-sur-Seine	0
Montigny-lès-Cormeilles	5
Total	9

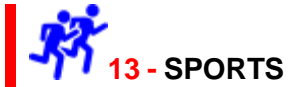
12.2 Prévention spécialisée

Communes	Associations (en toutes lettres)	Territoires	Nombre de jeunes accompagnés en 2019
Montigny-lès-Cormeilles	AIGUILLAGE	ZAC des Francs, quartiers de la gare	101

12.3 Sécurité

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et Établissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

Accès au droit et Aide aux victimes	Pour 2020
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF-CIDAV): Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €
Prévention de la récidive	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) : - CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département	30 000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions : - La Sauvegarde - permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val d'Oise) - ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales)	5 000 € 8 000 €



13.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines

3 athlètes soutenus (golf, squash et tennis de table) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

13.2 Manifestations organisées en 2020

Pas de manifestations organisées en 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19.



14 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collège, l'ont été au titre de la programmation 2020. Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis.

Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collège	Montant des travaux réalisés	Nature des travaux
Herblay sur Seine	Georges-Duhamel	169 816 €	Dont remplacement armoire électrique ; fourniture et pose matériel de cuisine ; peinture salles de classe ; nettoyage, réparation et révision verrière ; remplacement d'éclairages ; ainsi que travaux de mise en conformité
Herblay sur Seine	Jean-Vilar	338 336 €	Dont principalement réfection cage escalier ; remplacement matériel de cuisine ; création tri-participatif dans la cuisine ; remise en état de la plonge ; travaux sur logements ; travaux de plomberie ; ainsi que travaux de mise en conformité
Herblay sur Seine	Isabelle Autissier	105 345 €	Dont principalement réalisation enrobé côté vestiaire EPS ; remplacement de plinthes ; travaux sur désenfumage ; travaux sur logements ; reprise étanchéité ; travaux sur désenfumage ; ainsi que remplacement moteur portail
Montigny-lès-Cormeilles	Louis-Aragon	113 184 €	Dont réfection enrobé de la cour ; remise en état de la vidéo surveillance ; réfection atelier OP ; création local à vélo ; travaux d'espaces verts ; remplacement bloc-portes coupe-feu ; et acquisition matériel de cuisine
Montigny-lès-Cormeilles	Camille-Claudiel	199 099 €	Dont remplacement de luminaires, changement armoire électrique ; travaux dans les logements ; reprise d'étanchéité ; réfection de réseaux d'eau ; travaux sur matériel de cuisine ; entretien d'espaces verts et création d'un réseau VMC ; ainsi que travaux de mise aux normes ADAP
TOTAL CANTON		925 780 €	



15 - AIDE AUX COMMUNES

15.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
Herblay sur Seine	Création de merlons défensifs, et évacuation de déchets	Réhabilitation des décharges brutes et suppression des dépôts sauvage	14/09/2020	20 000 €
Herblay sur Seine	Restauration du bénitier de l'église Saint-Martin	Objets mobiliers communaux classés monuments historiques	02/11/2020	657 €
La Frette sur Seine	Réparation, entretien et mise aux normes de l'école Aristide Briand et du groupe scolaire Calmette et Guérin	Fonds scolaire	05/10/2020	21 000 €
Total				41 657 €

15.2 Demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides

Date réception de la demande	Commune	Nature de l'opération
06/07/2020	Herblay sur Seine	Demande de subvention ADC « équipement pluridisciplinaire » pour la construction d'une ludo médiathèque
27/07/2020	Herblay sur Seine	Demande de subvention ADC pour les travaux de requalification du Chemin de Pontoise et la création d'un carrefour à feux
30/11/2020	Herblay sur Seine	Demande de subvention ADC pour des travaux d'aménagement et de sécurisation des locaux de police

15.3 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional

Un CAR en cours sur Herblay sur Seine et Montigny Les Corneilles.

La Frette sur Seine => projet de Contrat d'Aménagement Régional (CAR) :

- Aménagement des quais de Seine – voie douce ;
- Enfouissement de réseau

15.4 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-

faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER,...).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire. C'est avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

Un appui personnalisé pour les communes :

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc). Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

En évolution constante :

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.
Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.
- La création d'un espace documentaire privé
Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée.

Données de fréquentations de la plateforme :

Données générales :

28 actualités publiées
127 projets ajoutés ou modifiés
17 024 pages vues
6978 sessions
266 comptes élus

Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme :

Nom du document	Nombre de téléchargements
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

Les dix thématiques les plus consultées :

Thématique	Nombre de consultations
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26
Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

Nombres de communes connectées en 2020 par canton :

Canton	Nombre de communes connectées en 2020	Nombre de communes du canton	Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants
Herblay sur Seine	0	3	2

Seules les communes de – de 5 000 disposaient d’un compte de connexion privé en 2020.

| LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des communes et population

Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières

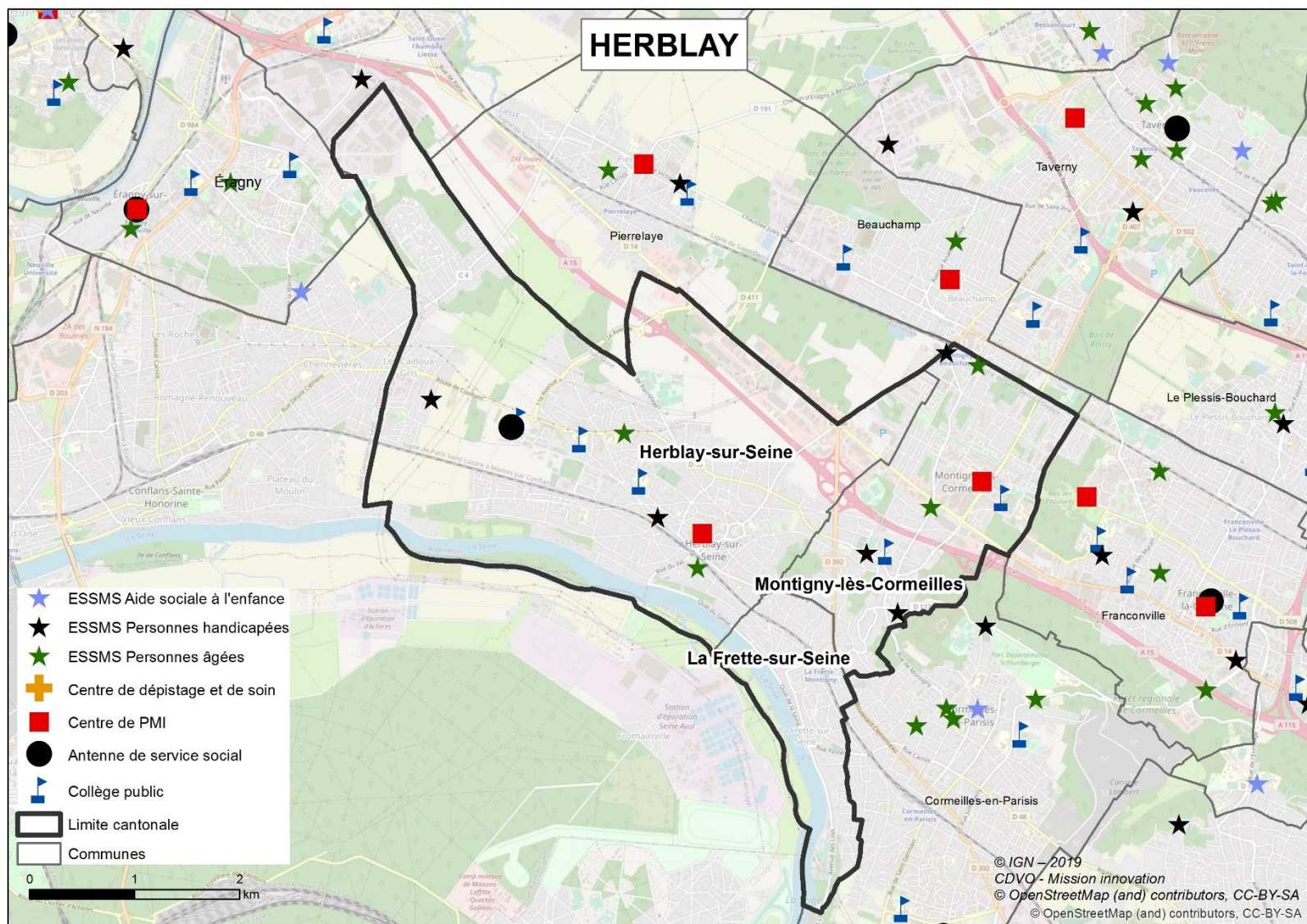
Annexe 4 : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus

Annexe 5 : Cartographie des forêts et des ENS

Annexe 1 : Liste des communes et population

Nom de la commune	Population municipale (DGF 2020)
Herblay sur Seine	29 624
La Frette sur Seine	4 748
Montigny les Cormeilles	21 785
Total	56 157

Annexe 2 : Carte représentant les sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social



Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières



Annexe 4 :

Périmètres des futures délégations de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)

Premiers principes

